



COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS VERBAL REUNION du SAMEDI 6 NOVEMBRE 2021

Présidence : **Monsieur Arnaud DALLA PRIA**

Présents : Membres indépendants :

**Mesdames Sandrine CANCEL - Laetitia CHALEIL - Chantal DELOGE -
Véronique GAYRAUD - Laurence MARTINEZ - Ghyslaine SALDANA
Messieurs Jean-Bernard BIAU - Michel CAUSSADE - Bertrand COLLIN -
Philippe LAURAIRE - Jean LAVAUD - Christian SALERES - Jérôme SEGURA
Christian VIDAL - Didier WALASZEK -**

Présidents de district :

**Messieurs Francis ANJOLRAS - David BLATTES - Jérôme BOSCARI - Pierre
BOURDET - Raphaël CARRUS - René LATAPIE (visioconférence) - Serge
MARTIN - Jean-Pierre MASSE - Claude REQUENA - Jean-Marc SENTEIN**

Assistent : **Messieurs Olivier DAURIOS - Yvan DAVID - Christophe GENIEZ -
Damien LEDENTU - Jérémy RAVENEAU - Marc WATTELLIER (représentant
Monsieur Eric WATTELLIER).**

Excusés : **Madame Zohra AYACHI
Messieurs : David DURUSSEL - Frédéric HOSTAINS - Pierre MICHEAU -
Giovanni PERRI - Azzedine SOUIFI - Eric WATTELLIER - Abderaouf ZARABI**

Ouverture de la Séance à 10h00

En préambule Monsieur DALLA PRIA informe les Membres du Comité de Direction du **Décès de Monsieur DELRIEU Jean Louis** (délégué régional et membre de la commission régionale de gestion des compétitions) , le Président et les membres du Comité de Direction renouvellent leurs plus sincères condoléances à la famille du défunt.

- **Intervention du Cabinet ACTEVA : présentation des comptes 2020/2021**

Monsieur Nicolas COUDENC (Cabinet ACTEVA) présente les comptes annuels arrêtés au 30/06/2021. Monsieur Francis ANJOLRAS regrette que le document fourni aux Membres du Comité Directeur soit la présentation simplifiée des comptes et non la version détaillée.

Monsieur David BLATTES demande à l'expert-comptable si le centre régional du football était déficitaire. Il demande également une explication sur la hausse de 7.9 % des prestations de services surtout en période COVID, ainsi que 174620 euros ont été placés aux provisions et non en excédent. Il regrette également d'avoir reçu les documents comptables tardivement et simplifié.

Monsieur COUDENC apporte des éclairages suite aux questions sur les comptes posés par les membres du Comité.

Le président soumet au vote l'adoption du bilan 2020/2021 :

- Pour l'adoption du bilan : 23
- Contre : 0
- Abstention : 2

La proposition est adoptée à la majorité.

Le Président remercie Monsieur COUDENC pour son intervention (quitte la réunion).

- **Présentation du budget prévisionnel 2021/2022**

Monsieur Philippe LAURAIRE présente au Comité le budget prévisionnel 2021/2022, en précisant que celui-ci a été bâti sur une prévision de 140.000 licences.

Il apporte des éclairages sur les lignes qui constituent ce budget.

(Arrivée à la réunion de messieurs BIAU et LAVAUD)

Au regard du budget présenté, Monsieur ANJOLRAS souligne que les quotes-parts sont mesurées et que les chiffres présentés sont cohérents. Cela n'a pas permis aux membres présents de disposer du document comparatif destiné aux clubs, analyser les écarts, ou analyses, sachant que les membres du Comité de Direction étaient chargés de les approuver avant publication.

Il souhaite avoir des informations concernant le volet partenariat/mécénat ainsi que sur création de la fondation : le Président de la Ligue l'informe que ces deux sujets importants font l'objet de travaux qui demandent du temps avant d'être mis en place.

Le président soumet au vote l'adoption du budget prévisionnel 2021/2022 :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Bilan de la réunion financière du 5 novembre**

Le Président Arnaud DALLA PRIA informe le Comité que suite à la réunion financière entre les Présidents de Districts et les membres du Bureau de Direction, un document de synthèse sera transmis très prochainement avec les différents sujets abordés.

- **Nomination Membres de Commissions**

Madame Ghyslaine SALDANA propose aux membres du Comité la nomination de 5 membres de commissions :

Messieurs BOSOM Guillaume (CR Médicale), MASSE Jean-Pierre (CR FAFA et ANS, CRGC (Foot diversifié)), PADILLA Joseph (CRGC Jeunes, Foot diversifié), WALBERT Emmanuel (CRGC Tournois) et LACOMBE Paul (CRTIS).

Monsieur Jean-Marc SENTEIN intervient au sujet de la nomination de Monsieur Paul LACOMBE, apportant un éclairage sur ses fonctions au sein du District de Haute-Garonne.

A l'issue de son intervention et après discussions, il est décidé de voter en deux fois pour valider la nomination des membres.

- Sur la nomination de Messieurs BOSOM, MASSE, PADILLA et WALBERT, le Comité de Direction est appelé à se prononcer :

La nomination est validée à l'unanimité.

- Sur la nomination de Monsieur Paul LACOMBE, le Comité de Direction est appelé à se prononcer :
 - POUR : 0
 - Contre : 19
 - Abstention : 8

La nomination de Monsieur LACOMBE est rejetée à la majorité.

- **Demande de remboursement licences joueurs ayant renouvelé avant l'obligation du pass sanitaire**

La Ligue doit se prononcer sur la demande d'un club au sein duquel une famille souhaite se voir remboursés les licences de leurs enfants prises avant l'obligation du pass sanitaire dans les clubs ; la famille refusant cette obligation, elle souhaite que les licences de leurs enfants qui ne joueront donc pas soient remboursées.

Après échanges, les membres du Comité estiment qu'il y a un risque de voir d'autres demandes de ce type affluer dans ce sens.

Le Président soumet au vote la proposition suivante : le comité valide-t-il le fait que l'on accède à la volonté de la famille en remboursant les licences :

La proposition est rejetée à l'unanimité.

- **Demande de radiation de clubs - District de l'Aude**

Madame Laurence MARTINEZ énumère plusieurs clubs en inactivité et demande s'ils doivent être radiés ou pas au regard de leur non-activité depuis plusieurs saisons.

Au-delà de ces clubs, Monsieur Philippe LAURAIRE étend le débat en demandant aux membres du comité s'il ne serait pas judicieux de radier tous les clubs ayant eu une inactivité depuis plus de deux saisons complètes, ce qui permettrait d'une part, d'épurer les listes et d'autre part, d'avoir une vision plus proche de la réalité sur le territoire.

Toutefois, il précise aux membres que cette radiation aurait un impact d'un point de vue financier, pour la Ligue et pour les Districts.

Il pose la question de savoir si la Ligue doit demander aux Présidents de Districts leur autorisation pour radier les clubs concernés.

Messieurs WATELLIER et ANJOLRAS précisent qu'ils sont pour la radiation des clubs concernés.

Le Président de la Ligue propose qu'un listing soit établi par Districts des clubs pouvant faire l'objet d'une radiation, ce listing sera envoyé aux Présidents de Districts pour avis, avant de procéder à la radiation.

- **Compte-rendu du groupe de travail sur les remises de peine**

Monsieur LAVAUD Jean présente les grandes lignes de ce dossier.

A la suite du Comité de Direction du 11 septembre 2021, il a été décidé de mettre en place un groupe de réflexion régional sur les demandes de remise et d'aménagement des peines ayant vocation à apporter une réponse structurée aux demandes de remise de peine adressées aux commissions régionales. Pour ce faire un groupe de travail a été constitué dans l'objectif de présenter une proposition et synthèse pour le Comité de Direction du 6 Novembre 2021.

Il est proposé de ne retenir que les demandes concernant une sanction dont le quantum est supérieur ou égal à cinq (5) ans et que le licencié sanctionné aurait purgé, a minima, 50 % de sa peine. Dans ce cadre, il est retenu que les aménagements proposés seront d'une force contraignante proportionnelle au quantum de la peine restant à purger : la participation à des stages et formations, engagement dans des fonctions officielles, investissement auprès des instances, missions de sensibilisation auprès du public.

Une commission spéciale aura pour objet d'accompagner les licenciés dans leur demande de remise et aménagement de peine, aucune demande ne sera étudiée en cas de récidive.

Le dossier sera soumis pour décision finale à la Commission ayant prononcé la sanction initiale.

La proposition est adoptée à la majorité.

DIRECTION GENERALE – INFORMATION GENERALE

Le Président Arnaud DALLA PRIA aborde plusieurs sujets.

- **Demande de conciliation du CNOSF**

Une demande de conciliation auprès du CNOSF est formulée par un arbitre du district de l'Aude. Le requérant conteste le rejet implicite opposé par la commission départementale de l'arbitrage du district de l'Aude et la commission régionale de l'arbitrage de la LFO à sa candidature à la catégorie d'arbitre Régional 3 pour la saison 2021-2022.

Une audience de conciliation est prévue le mercredi 10 novembre 2021 à 14h30.

- **Visite de Monsieur DIALLO**

Le Président informe le Comité que Monsieur Philippe DIALLO, Trésorier de la FFF, a demandé à le rencontrer. Il sera donc présent à la Ligue le 12 novembre prochain.

- **Club Lieu de Vie**

Le club de Fontenilles accueillera les clubs de l'Occitanie et de la Nouvelle-Aquitaine pour un rassemblement des lauréats Clubs Lieu de Vie, à la demande de la LFA.

- **Tournoi de France**

Le Président informe la Ligue est toujours en attente d'une réponse de la FFF pour l'organisation de cet événement.

- **Validation de l'ordre du jour de l'assemblée générale de la LFO**

Monsieur DALLA PRIA présente au Comité les points qui constituent l'ordre du jour de l'AG de la Ligue du 27 novembre prochain qui se tiendra à Palavas-les-Flots (34).

Il propose par ailleurs de modifier quelque peu le format de cette assemblée générale, en proposant l'organisation d'un forum/débat : en effet, étant donné que les clubs de Ligue et les clubs de Districts (représentés par les délégués) seront présents ce jour-là, l'idée est de pouvoir instaurer un forum qui regroupera des thématiques en lien avec les clubs (incivilités, sécurité, carton vert, programme éducatif fédéral, observatoire du comportement, sport santé, etc.).

Monsieur Yvan DAVID intervient pour apporter des précisions sur le sujet, en précisant que des responsables d'organismes extérieurs (DRAJES) pourront prendre part à ce forum et répondre aux interrogations des clubs.

Le comité directeur valide à l'unanimité l'ordre du jour de l'assemblée générale du samedi 27 novembre 2021

- **RSE - LFO**

Dans le cadre de la Responsabilité Sociétale ou Sociale des Entreprises (RSE), le Président souhaiterait que l'ensemble des bonnes pratiques réalisées par tous les Districts soient mutualisées afin de mettre en place une vraie RSE au sein de la Ligue. A ce titre, il informe le Comité de Direction de l'arrivée d'un stagiaire BPJEPS qui aura parmi ses missions une mission dédiée à la politique RSE.

- **FAFA**

Monsieur SENTEIN apporte des informations sur les modalités de mise en place du FAFA pour cette saison.

Il souhaite que soit actée la clé de répartition qui sera utilisée cette année pour le fonctionnement du FAFA : en effet, deux possibilités sont proposées :

1. La Ligue conserve la clé de répartition actuelle qui repose sur une solidarité entre les Districts.
2. La Ligue fait le choix de la nouvelle clé de répartition

Il précise par ailleurs que cette clé de répartition concerne uniquement les infrastructures et pas le dossier transport (**clé de répartition retenue à l'unanimité : 30 % licences, 30 % clubs, 40 % part fixe**)

Sur ce sujet, Monsieur David BLATTES rappelle qu'il est important de conserver la solidarité entre les Districts.

Il conviendra en outre de veiller au bon traitement des dossiers afin de n'en laisser aucun en souffrance.

Monsieur Christophe GENIEZ propose que soit mise en place rapidement une réunion de la commission FAFA avec les référentes DFAFA des Districts dans le but d'uniformiser les procédures sur l'ensemble du territoire : cette proposition est retenue.

- **Délibération des travaux du CRF**

Madame la Secrétaire Générale informe le Comité que l'organisme qui gère la réalisation des travaux a lancé l'appel d'offres auprès des cabinets d'architecte ; elle présente le déroulement des opérations pour les prochains mois.

En outre, il convient aujourd'hui d'acter le fait que le Comité autorise le Président de la Ligue à signer les demandes de subventions à venir.

Le Comité de Direction à l'unanimité autorise le Président à entreprendre les démarches nécessaires à l'avancée du projet.

DIRECTION SPORTIVE

- **Mise en place des groupes de travail : football entreprise - football loisir - Beach-soccer - futsal - autres pratiques**

Madame SALDANA Ghyslaine divulgue aux membres du Comité de Direction la composition des différents groupes de travail. Elle précise qu'il serait souhaitable que les CTD DAP puissent intégrer ces groupes de travail afin d'enrichir les débats grâce à leur expertise.

- **Arbitrage : problème d'effectifs Ligue et Districts - plan d'action**

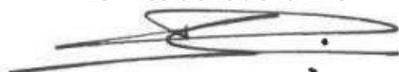
Monsieur BOSCARI Jérôme intervient sur le sujet préoccupant des effectifs d'arbitres dans la Ligue et surtout dans les districts avec une baisse importante du nombre de licenciés. Il sensibilise les membres du Comité de Direction sur la sensibilité de ce dossier en insistant sur le fait qu'il faut redoubler d'efforts et prendre ce dossier à bras le corps afin de redresser la courbe des effectifs qui diminue de jours en jours. Pour cela, Monsieur BOSCARI propose une stratégie à mettre en place rapidement avec la constitution d'un plan de développement de l'arbitrage. Une mise en place d'ambassadeur en arbitrage doit être privilégiée avec des référents en arbitrage. Le rôle de l'arbitre à l'intérieur de son club devra être également redéfini.

- **Incivilités - réflexion sur les actions de prévention à mener**

Monsieur DAVID Yvan intervient sur le sujet. Il informe les membres du Comité de Direction que lors de la prochaine Assemblée Générale de la LFO qui se tiendra le 27 Novembre 2021 il est prévu un moment d'échanges avec les clubs sur la thématique des incivilités. Lors de cette Assemblée Générale, il sera présenté également les dispositifs ministériels ainsi que les dispositifs fédéraux.

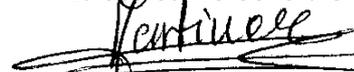
L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 13h45.

Le Président de la LFO



Arnaud DALLA PRIA

La Secrétaire Générale



Laurence MARTINEZ